



Obtenir une carte de séjour

Par **bibil10**, le **03/03/2011** à **14:56**

Bonjour,rrrrVoici ma situationrrrrArrivé en France il a 2 ans je me suis marié (mariage célébré en Algérie en 2009) mais j'ai du me séparer de ma femme car elle était infidèle. Elle a porté plainte pour violence, j'ai reconnu les faits, mais elle n'as pas reconnu le fait de m'avoir frappé moi (tout ceci étant dans le procès verbale). Le divorce a était orchestré par ses parents, durant cette période je n'ai eu des récipécés. Me voila donc avec une amende à payer, mais l'incapacité de trouver du travail étant donné que je suis en France avec un visa retour. rrrrQuel démarche dois je faire pour obtenir une carte de séjour temporaire pour pouvoir payer l'amende et finir les démarches de divorce.rrrrMerci de votre aide.